

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 2 mars 2009 - 15 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille neuf, le deux mars, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 20-02-2009.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

Absent excusé : Sébastien Catelan.

Absent : Frédéric Pinet.

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ M. Pierre Michel est nommé **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 23 janvier 2009 est distribué, il sera approuvé lors de la prochaine séance.**

2 – Préparation du budget 2009

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Le point en 3 colonnes : les subventions obtenues, les dossiers en cours, les dossiers à déposer :

<u>Subventions obtenues</u>	<u>En attente</u>	<u>A déposer</u>
<ul style="list-style-type: none">✓ <u>Voirie communale</u> : travaux à réaliser pour 21 000 € HT, les chemins des Coings et Saint-Etienne sont prévus.✓ <u>Terrains omnisports</u> : marquage à finir au printemps, éclairage terminé✓ <u>Reverdissement des marnes</u>, panneaux d'information à commander et à poser✓ <u>La Fayée 1 et 2</u> : attente de M. Eynard pour redéfinir ce dossier✓ <u>Appartement maison des énergies</u> : quelques travaux à finir✓ <u>Salle polyvalente de la cure</u> : isolation thermique et phonique, marquise, dossier d'urbanisme déposé, travaux à réaliser✓ <u>Service des eaux captage de l'Estang</u> : clôture (entreprise choisie), drain (entreprise à choisir), installation d'un système de désinfection par UV✓ <u>Place de l'abbé Bicais</u> : la moitié des travaux ont été réalisés, toilettes à construire (dossier d'urbanisme déposé)✓ <u>Maison des énergies</u> toiture : dossier d'urbanisme réalisé, entreprise choisie, travaux à faire✓ <u>Façades 2ème tranche</u> : Il reste une enveloppe pour 3 façades environ dont deux en cours✓ <u>Centre de secours tranche 1 et 2</u> : travaux prévus 1er semestre	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Vestiaires du stade</u> : refus de la région, demande au conseil général➤ <u>Transport à la demande</u>➤ <u>Centre bourg</u> : en attente sur les précisions concernant les réseaux financés directement par chaque maître d'ouvrage➤ <u>Placette couverte</u> : attente de la prolongation du délai de réalisation (dossier déposé en 2003) et des travaux du centre bourg➤ <u>Complément du centre de secours</u>➤ <u>Sécurité Routière</u> : question posée par le CG « la réalisation est-elle garantie pour l'exercice 2009 ? »➤ <u>Jardin public</u>➤ <u>Appartement handicapé</u> : en cours d'instruction, question posée par le CG « la réalisation est-elle garantie pour l'exercice 2009 ? » précisions apportées sur les aides spécifiques tourisme et handicap (lecture du courrier), plan de financement à revoir➤ <u>Culture</u> (Pôle d'excellence rurale, écomusée) attente du complément de subvention par la région et le département dossier à réaliser avant l'été 2009➤ <u>Façade 3ème tranche</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Appartement maison médicale</u> : menuiseries,....➤ <u>Ecole</u> : étanchéité toiture cantine, toilettes du bas, divers travaux dans les salles➤ <u>Transport à la demande</u> : Leader, département, région➤ <u>Tour carrée</u> : électricité, faux plafond pour environ 3 500 €

La préfecture propose une convention pour le reversement du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) de l'année N-1 si la commune s'engage à réaliser des travaux d'investissement supérieurs à la moyenne des investissements réalisés depuis 4 ans (500 000 € pour Rosans).

- **Le conseil autorise le maire à signer la convention avec la préfecture concernant le FCTVA.**

3 – Personnel

Rapporteur : *Pierre Michel*

Un agent a réussi l'examen professionnel d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe. Les quotas doivent être définis pour cette filière afin de permettre à l'agent d'être nommé sur ce nouveau grade.

- **Le conseil approuve la création d'un poste d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe** en remplacement du poste d'adjoint 2^{ème} classe à partir du 1er janvier 2009.
- **Le conseil approuve les quotas tels qu'ils sont proposés** (un quota fixé à 100 % permet à tous les agents qui réunissent les conditions d'être proposés au grade supérieur).

4 – ONF motion

Rapporteur : *Josy Olivier*

Lecture faite de la motion proposée.

Le conseil municipal

- **S'inquiète des menaces** que feraient peser les nouvelles restructurations de l'ONF pour nos forêts communales,
- **S'oppose aux mesures** de délocalisation du personnel, de fermeture des sites, de suppression d'une gestion forestière basée sur le triage
- **Demande au président de l'association des maires des communes forestières** de s'opposer à cette réorganisation telle que présentée :
 - Reclassement, transfert géographique des postes administratifs,
 - Privatisation des emplois,
 - Mutations : exode rural
 - Disparition des sites hors chef lieux d'agence,
 - Concession payante des bâtiments occupés par l'onf (maisons et bureaux) mais appartenant à l'état,
 - Augmentation de 70 % des charges patronales pour les pensions civiles
 - Transfert du siège de Paris à Compiègne.

5 – Vente des terrains au quartier des Coings (Pigerolles)

Rapporteur : *Josy Olivier*

Cinq demandes d'achat de terrains constructibles quartier des Coings (Pigerolles) ont été reçues en mairie mais trois demandeurs seulement sont prêts à construire rapidement..

- **Les demandeurs au quartier des Coings prêts à construire rapidement seront prioritaires.**
- **La commune réalisera le chemin de desserte avant la vente des terrains de Pigerolles.**

La SCI des Coings (Monsieur Guesneau, Madame Dunand) demande l'acquisition des trois petites parcelles que Madame loue déjà. Les deux parcelles du haut sont en bordure du chemin communal des Coings. La troisième en bordure du chemin rural.

- **Le conseil approuve la vente de la petite parcelle (573 ares) sans valeur agricole à 0,15 € le m², les deux autres parcelles peuvent continuer à être louées.**

6 – Aménagement de l'entrée de Rosans

Rapporteur : *Pierre Michel*

Les services du conseil général ont proposé de faire une étude préliminaire pour un rond point à l'entrée de Rosans côté plan d'eau, le passage piéton devra être repositionné.

- **Le géomètre sera convoqué pour vérifier avec le conseil général l'implantation du chemin de desserte des terrains de Pigerolles.**

7 – Urbanisme

Rapporteurs : *Josy Olivier, Dominique Gueytte*

L'enquête publique de la révision et modification n°1 du PLU a été repoussée, elle se déroulera du 9 mars au 9 avril. En début d'enquête, il sera noté que la mairie souhaite la suppression de l'emplacement réservé dans le village.

Récapitulatif des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis le début de la mandature :

- Certificats d'urbanisme : Les Coings : construction d'une maison sur le terrain vendu à M. Fabre. Le compromis a été signé la semaine dernière, le désistement de la procédure engagé auprès du TA (tribunal administratif) est arrivé ce matin. Plan-la-Croix : construction d'une maison et d'un abri pour le terrain vendu à M. et Mme Vo Dinh. Le compromis doit être signé le 3 mars.
- Déclarations préalables : sas et changement des portes d'entrée de l'école. Création d'un auvent à la salle polyvalente. Toiture maison des énergies. Pose de grilles aux fenêtres de la mairie. Détachement de parcelle pour la vente à M. Fabre. Détachement de parcelle pour la vente à M. et Mme Vo Dinh.
- Permis d'aménager : lotissement plein soleil.
- Permis de démolir : WC de la boulangerie.

Il reste à déposer l'aménagement de la placette couverte, les travaux se feront plus tard en fonction de l'avancement du dossier centre bourg. La maison située au dessous s'écroule, une mise en demeure a été envoyée, un arrêté de péril devra être pris si les propriétaires ne veulent rien faire (succession Chambon).

8 – Camping, lettre aux campeurs

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Monsieur Byais a préparé un courrier aux campeurs avec un modèle de règlement permettant de construire des annexes dans des conditions bien précises. Les campeurs auront jusqu'au 30 juin pour démonter leurs constructions illégales et jusqu'au 31 décembre s'ils souhaitent réutiliser les matériaux des installations démontées.

- **Le conseil approuve le nouveau règlement permettant sous certaines conditions la construction d'annexes qui ne devront pas dépasser 20 m².** L'ensemble caravane ou mobil home et l'annexe ne devront pas dépasser 30 % de l'emplacement.

9 – Prix des transformations des concessions trentenaires en concessions perpétuelles

Rapporteur : *Josy Olivier*

Il n'est pas prévu de prix pour le passage des concessions trentenaires en concessions perpétuelles.

- **Le conseil approuve le prix du passage des concessions trentenaires en concessions perpétuelles (450 € l'unité).**

10 – Adhésions aux associations

Rapporteur : *Josy Olivier*

La fondation du patrimoine et l'association de sauvegarde du patrimoine proposent à la commune d'adhérer. Bien que la mairie ait été adhérente par les années précédentes, le conseil est souverain pour apprécier le bien fondé de ces adhésions.

- **Le conseil choisit de ne pas adhérer à ces deux associations.**

11 – Demande soutien CCIB concernant le centre de déchets de Sorbiers

Rapporteur : *Josy Olivier*

Lecture est faite du projet de délibération envoyé par le SMICTOM concernant le blocage du projet d'extention du centre d'enfouissement des ordures ménagères dit « Sorbiers 2 » suite à un jugement du Tribunal administratif de Marseille. Six conseillers se prononcent pour le texte de délibération proposé et 3 s'abstiennent (Monique Oddou, Jean-Jacques Ferrero, Chantal Boget) à cause du manque d'information concernant ce dossier.

- **Compte tenu des conséquences économiques et financières** que ce jugement va entraîner, **le conseil municipal soutient les porteurs de projet** dans leur recours devant la cour administrative d'appel.
- **Le conseil souhaite que des dispositions soient prises** afin que ce site qui est opérationnel puisse recevoir rapidement la destination qui est la sienne à savoir le traitement des ordures ménagères des 36 communes qui composent les 3 communautés de communes.
- **Un courrier sera fait à la CCIB** pour demander une information aux habitants.

12 – Questions diverses

Divagation des animaux

Les animaux errants (ânes, brebis, chevaux, etc.) sur les routes posent des problèmes de sécurité. Les crottes de chiens envahissent les rues et places du village que les employés communaux doivent nettoyer.

- **Un arrêté sera pris concernant la divagation de tous les animaux.**
- **Les propriétaires sont priés de bien vouloir laisser le domaine public propre.**

Rencontres astronomiques

L'association venue à Rosans pour organiser les rencontres astronomiques de l'ascension a décliné l'offre de la municipalité. Le terrain du plan d'eau ne pourrait accueillir qu'environ 300 véhicules alors qu'ils sont plus de 500.

Photovoltaïque

Une entreprise a pris contact avec la mairie pour implanter des panneaux photovoltaïque sur des landes communales.

- **Dominique Gueyette se charge du dossier.**

Visite de la députée

Mme Henriette Martinez propose un rendez-vous. Elle sera invitée en mairie en dehors d'une réunion du conseil municipal.

Maison de retraite

La préfète a transmis à la DDASS la lettre du maire concernant ses interrogations sur la maison de retraite. Le conseiller général (Nicolas Rosin) a rencontré le nouveau directeur de la DDASS, Monsieur Jacquemet. Le précédent directeur défendait le projet car il faisait partie de la reconversion du CHS de Laragne. Le nouveau directeur relève deux points positifs du projet : le foyer pour les handicapés à la retraite et la liaison avec la Drôme. L'avis favorable du CROSM est encore valable, le dossier est en attente car le CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) n'a pas octroyé la somme destinée au fonctionnement. Avec seulement 20 % de la somme prévue sur le fonctionnement l'OPAC pourrait construire. Le positionnement de l'hôpital de Laragne sur la priorité de ce projet est important.

- **Le maire va prendre rendez-vous avec le directeur de l'hôpital de Laragne.**

La buiscyclette

Le SMICAR (syndicat des activités de randonnées), l'OTIB (l'office de tourisme) et le SMBP (Syndicat Baronnies Provençales, la mairie préparent ce dossier. Environ 200 participants sont attendus au départ de Rosans le dimanche 3 mai. Le parcours de Rosans est réservé aux plus sportifs (grande distance). Des animations (voir avec le comité des fêtes) sur le marché et la sécurité sont à prévoir (barrières, tables). Le défibrillateur a d'ailleurs été installé devant l'OT. Un ravataillement est prévu à Rosans le même jour pour une randonnée cyclotouriste.

Terrains omnisports

L'éclairage a été installé sur les terrains afin que les footballeurs puissent s'entraîner. Malheureusement, les lampes restent allumées toute la nuit. Un interrupteur sera mis.

Barrières du pont de Chameyer

Volées il y a plusieurs mois, elles n'ont été ni retrouvées ni remplacées. Il est urgent de le faire car, sans barrière, la route est dangereuse.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 heures 30 minutes.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	Secrétaire de séance	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Absent excusé	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	X	